La rupture de barrage

La commune de Monthion est située à l'aval de trois grands barrages ; Tignes, la Girotte et Roselend. Le scénario envisagé dans les études de danger est la rupture totale et instantanée de l'un de ces ouvrages rempli au maximum. Cette rupture, bien que très peu probable, provoquerait une onde de submersion qui pourrait toucher les habitations et entreprises implantées dans la plaine *(voir carte ci-dessous).*

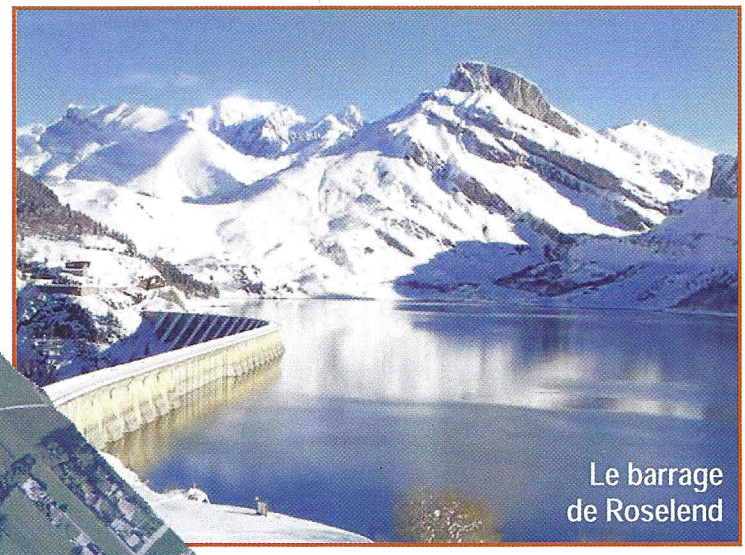

Mesures de prévention :

Une surveillance constante des ouvrages est assurée par l'exploitant les services de l'Etat : inspections visuelles, auscultation à l'aide d'appareils très précis, suivi des déplacements, des fuites et des fissures, examen décennal approfondi.

Même si le risque de rupture est extrêmement faible, chaque barrage fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) qui a pour but d'organiser l'alerte des populations et l'intervention des secours. Le PPI définit ainsi plusieurs niveaux d'alerte permettant d'anticiper la rupture de l'ouvrage et d'évacuer les populations exposées de manière préventive.

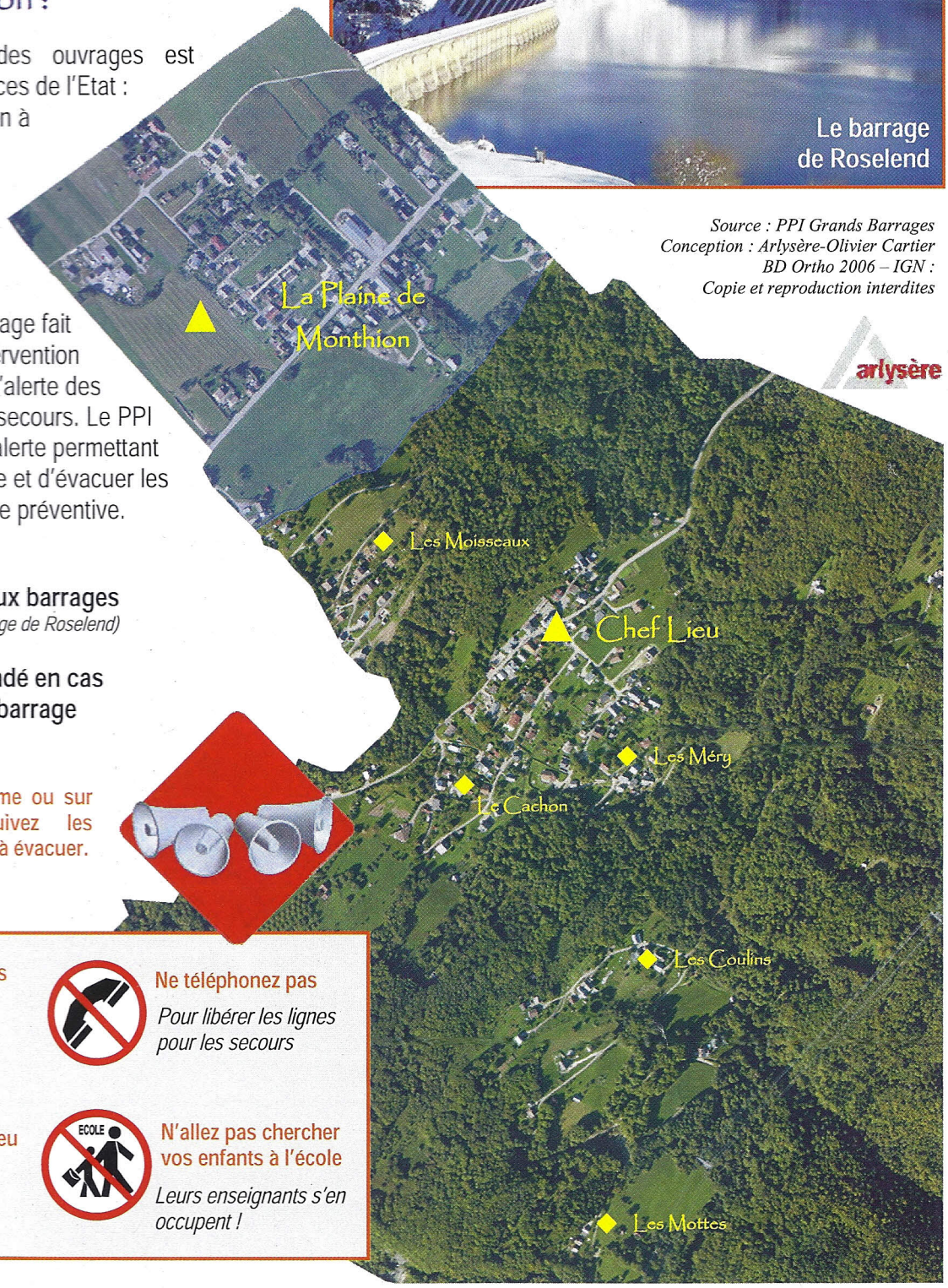

Source : PPI Grands Barrages
Conception : Arlysère-Olivier Cartier
BD Ortho 2006 – IGN :
Copie et reproduction interdites

arlysère

Carte des risques liés aux barrages
(scénario le plus pessimiste : barrage de Roselend)

Périmètre inondé en cas de rupture de barrage

Au son de la corne de brume ou sur ordre des autorités, suivez les consignes et tenez vous prêt à évacuer.

Les bons réflexes

Gagnez immédiatement les hauteurs les plus proches
Pour vous mettre à l'abri de l'onde de submersion

Ne téléphonez pas
Pour libérer les lignes pour les secours

Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz
Pour vous informer de l'évolution de la situation

N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Leurs enseignants s'en occupent !